

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



Un Peuple ■ Un But ■ Une Foi

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT



**RAPPORT TECHNIQUE D'ANALYSE
DES RESULTATS (HEA Outcome
Analysis)**

Numéro du
Rapport : 1

PAYS SENEGAL

Codification :

Date de l'analyse: 03 au 05 novembre 2020
**Période couverte par l'analyse : octobre 2020 à
septembre 2021**

RESUME

Le Groupe de Travail HEA (GTHEA) a procédé à l'analyse des résultats du HEA du 2020 à l'hôtel YUMA du 03 au 05 novembre 2021. Les résultats, ont montré qu'il y'a pas de déficit de survie (DS), ni de protection des moyens d'existence (DPME), malgré les effets de la COVID 19 sur l'économie.

Les efforts consentis par le Gouvernement pour soutenir les producteurs frappés par la pandémie combinés à la bonne pluviométrie ont permis d'avoir une bonne production agricole et pastorale.

Parallèlement à cette situation, il faut souligner également, que les marchés sont bien approvisionnés avec de faibles variations sur les prix des denrées de base dans la plupart des ZME.

Pour cette session, seules six (06) ZME ont été analysées : SN 04, SN 05, SN 06, SN 09, SN 13 et SN 15. En l'absence de statistiques agricoles, Les analystes du GTHEA ont décidé de réviser la partie production agricole. Les avis émis, ont tenu compte des conclusions des superviseurs qui ont rencontré les populations et les chefs de services de l'agriculture.

Table des matières

RESUME	1
I. DESCRIPTION DES ZONES DE MOYENS D'EXISTENCE ANALYSEES	3
1.1. Zone de Moyen d'Existence n°4	3
1.2. Zone de Moyen d'Existence n°5	3
1.3. Zone de Moyen d'Existence n°6	3
1.4. Zone de Moyen d'Existence n°9	3
1.5. Zone de Moyen d'Existence n°13	4
1.6. Zone de Moyen d'Existence n°15	4
II. Les sources de nourritures et de revenus	4
III. Les principaux chocs	6
IV. Scénario développé lors de l'analyse	7
V. SITUATION ALIMENTAIRE ET PERSPECTIVES	7
5. Analyse des résultats par zone de moyen d'existence et par département	7
5.1. ZME SN 04 (Matam-Kanel)	7
5.2. ZME SN 05 (Louga-Kébémér-Tivaoune)	8
5.3. ZME SN 06 (Ranérou).....	8
5.4. ZME SN 09 (Malem Hoddar, Koungheul, Koumpentoum, Ranérou, Linguère, Mbacké).....	9
5.5. ZME SN 13 (Goudiry, Tambacounda, Kolda, Vélingara).....	10
5.6. ZME SN 14 (Tambacounda, Goudiry)	10
5.7. ZME SN 15 (Kédougou, Saraya, Salémata)	11
GLOSSAIRE	12

I. DESCRIPTION DES ZONES DE MOYENS D'EXISTENCE ANALYSEES

1.1. Zone de Moyen d'Existence n°4

Le profil de la ZME SN 04, porte sur l'année de consommation 2014-2015. Le système de production repose principalement sur l'agriculture pluviale (sorgho, mil et maïs) cependant dans la partie de la zone proche de la SN 03, les populations ont la possibilité de pratiquer des cultures de décrues (sorgho, patate douce et niébé). La production agricole, en année de référence a permis aux très pauvres et nantis de couvrir 18 et 50% de leurs besoins alimentaires.

On y trouve deux saisons : une saison sèche qui va de Novembre à Juin et une saison des pluies qui va du mois de Juillet à Octobre avec une pluviométrie moyenne annuelle comprise dans les isohyètes 300-400 et 400-600mm.

1.2. Zone de Moyen d'Existence n°5

L'année de référence retenue pour le profil de la zone SN 05, porte sur la campagne agricole 2014-2015. L'agriculture constitue la principale activité économique de la zone, elle permet de couvrir 21 à 47% des besoins des ménages. Le système de la production est pluvial, propice à la production des cultures de rente (niébé et arachide). La commercialisation des produits de rente (niébé, arachide) offre à la population une opportunité de revenu très importante.

L'élevage et le transfert viennent en appoint aux moyens d'existence des ménages pauvres et nantis de la zone. L'élevage est de type extensif, et tous les groupes socio-économiques possèdent des animaux de trait.

1.3. Zone de Moyen d'Existence n°6

La ZME n°6 correspond à la zone sylvo-pastorale avec une prédominance de l'élevage. L'agriculture est pratiquée sous pluies sur de petites superficies dans les environs très proches des campements des éleveurs. Les principales productions agricoles sont : le mil et le maïs sous pluies.

La production agricole permet de satisfaire les besoins caloriques des ménages entre 20 et 33%.

1.4. Zone de Moyen d'Existence n°9

Les cultures sous-pluies concernent surtout l'arachide, le mil et le maïs cultivés notamment dans les départements de Koungheul et de Malem Hoddar. L'agriculture a permis de couvrir 36 et 69% des besoins des énergétiques des ménages.

L'élevage extensif est pratiqué dans la zone, particulièrement dans le Sud de la région de Louga et dans le département de Vélingara Ferlo. Toutefois, la main d'œuvre locale est principalement constituée de travailleurs agricoles employés comme manœuvres dans les champs en période pré et post récolte.

1.5. Zone de Moyen d'Existence n°13

Les principales activités économiques se focalisent sur l'agriculture (riz, mil, maïs, arachide, banane), le pastoralisme (bovins, petits ruminants, volaille), l'agroforesterie (cueillette fruits, anacarde, miel, bois, charbon) et la pêche.

La zone est caractérisée par un système de culture pluviale dominant, avec une topographie composée de terres basses et de plaines. Le plan organisationnel de la main d'œuvre agricole se fait en général par des organisations ou des groupements de jeunes dont les prestations sont rétribuées, une partie en nature et l'autre en espèces.

La zone a toujours été une zone d'exode saisonnière des jeunes vers les centres de production agricoles ou industrielle tels que Dakar, Richard Toll, Saloum, Ziguinchor, Anambé etc. De nos jours, cet exode est toujours vécu même s'il y'a quand même une légère baisse.

La pluviométrie moyenne annuelle varie entre 900 et 1300 mm, avec une saison sèche qui va du mois de novembre à Avril, et une saison humide de mai à Octobre.

1.6. Zone de Moyen d'Existence n°15

La ZME SN15 est une zone où on constate la densité la plus faible du Sénégal estimée en moyenne à 9 habitants au km² malgré la présence de potentialités énormes (minières, hydriques, ressources forestières, etc.).

La zone se caractérise principalement par des terres basses, une zone fluviale, une abondante forêt, une forte présence de minéraux, du bois, la pratique de la chasse et le tourisme cynégétiques.

L'agriculture est en majorité pluviale, les façons culturales comme le labour sont faites manuellement, avec une utilisation légère de la traction animale pour certaines opérations culturales. Les principales cultures sont le maïs, le fonio et le coton et les emblavures rizicoles existent grâce aux aménagements de certains projets. En milieu rural, la zone est caractérisée par l'utilisation de la main d'œuvre familiale essentiellement utilisée dans les champs de maïs, de coton, dans l'élevage de bovins et de petits ruminants. Les potentialités agricoles sont importantes dans la ZME malgré la forte concurrence avec l'exploitation de l'or.

II. Les sources de nourritures et de revenus

2.1. Les sources de nourriture

Dans les onze (11) zones analysées, l'agriculture et les achats constituent les sources de nourriture des ménages.

Dans le nord du pays où il ne pleut pas beaucoup, les ménages des ZME n°3, n°4, n°5 et n°6 comptent principalement sur les achats pour satisfaire leurs besoins alimentaires. Dans la zone 6, la consommation de produits du bétail est très importante, elle couvre 40% des besoins des ménages de cette zone. Dans le centre, l'est et le sud du Sénégal où l'on retrouve les ZME n°9, n°10, n°11, n°12 et n°15 on constate que la première source de nourriture c'est l'agriculture.

2.2. Les sources de revenus

Les revenus des ménages, de la ZME SN 03 proviennent principalement des transferts, de

l'agriculture, de la vente du bétail pour tous les groupes socio-économiques. Ces activités, profitent plus aux nantis qui en tirent les plus gros revenus. Le petit commerce procure également des revenus surtout aux nantis et aux moyens. Le travail agricole et la construction, sont l'apanage des très pauvres et pauvres, qui comptent principalement sur ces activités pour avoir des revenus.

Les ménages de la ZME n°4 tirent leurs revenus principalement du transfert d'argent, de la vente de bétail, de l'auto-emploi.

Les revenus des ménages dans la ZME 5, proviennent de l'auto-emploi, le transfert, la vente de bétail et la vente de récoltes. Les transferts d'argent, la vente de bétail et de récoltes, profitent plus aux nantis qu'aux pauvres. Ces derniers comptent plus sur l'auto-emploi et l'argent envoyé par les exodants pour se constituer un revenu.

Dans la ZME n°6, les revenus des ménages proviennent essentiellement de la vente du bétail et du lait et de ses sous-produits. Les nantis et les moyens, obtiennent l'essentiel de leurs revenus de la pratique de ces activités. L'exploitation forestière (vente de bois de chauffe et de charbon) et le travail agricole fournissent des revenus mais surtout aux Très Pauvres et Pauvres.

Les nantis et les moyens de la ZME n°9, comptent principalement sur l'agriculture (vente des récoltes) qui représente respectivement 45 et 43% de leur revenu total et la vente de bétail. Pour les très pauvres et pauvres, l'emploi (la migration de la main d'œuvre, la main d'œuvre agricole et la maçonnerie) constitue la première source de revenu il représente 36 et 25% de leur revenu. Les autres sources de revenus, sont la vente de bétail, l'auto-emploi et le petit commerce principalement.

La zone SN 10, constitue le bassin arachidier du Sénégal. L'agriculture occupe une place principale dans la vie des ménages. Les ventes de récoltes représentent 51% et 50% des revenus des nantis et des moyens respectivement et 18% et 20% du revenu total des pauvres et des très pauvres. L'auto-emploi dans cette zone est très important, avec la vente des résidus de récoltes, notamment la fane d'arachide.

Au niveau de la ZME n°11, les revenus de tous les groupes socio-économiques sont procurés principalement par la vente de l'anacarde des mangues, du vin de palme et des porcs. Mais les Nantis et les Moyens en tirent davantage en comparaison avec les Pauvres et les Très Pauvres.

Les Pauvres et les Très Pauvres tirent des revenus du travail agricole (labours, sarclage-binage, récolte et battage) mais aussi de la vente de produits artisanaux (balais, paniers, sacs) qui sont faits à base de feuille de palmier et de rôniers.

Dans la ZME n°12, les Nantis et les Moyens qui cultivent de grandes superficies d'arachide et de coton, tirent l'essentiel de leur ressource de la vente de ces deux spéculations.

Les ventes du bétail et de la volaille sont des sources de revenus relativement importantes pour tous les groupes socio-économiques. La vente de bois de chauffe et de charbon, génère des revenus importants pour les Pauvres et les Très Pauvres.

Comme dans toutes les zones agricoles, l'agriculture dans la ZME 13 représente la première source de nourriture des moyens et des nantis. Les ventes de récoltes représentent respectivement 31 et 45% du revenu total des moyens et des nantis. Les très pauvres et pauvres comptent quant à eux, comptent sur l'auto-emploi qui représente respectivement 36 et 30% de leur revenu total. Les autres sources de revenus des ménages de la zone sont : la vente de bétail

et l'emploi principalement.

Les revenus, dans la zone 14, sont issus de la vente de bétail, de récoltes et la vente de bois. Les nantis et les moyens comptent sur la vente de bétail, qui constitue leur première source de revenu, et la vente des récoltes. Les très pauvres et pauvres comptent sur l'auto emploi principalement.

Les sources de revenus chez les nantis et les moyens dans la zone 15, sont la vente de bétail et des récoltes principalement. Chez les très pauvres et les pauvres les revenus proviennent essentiellement de l'auto-emploi, de la cueillette.

III. Les principaux chocs

Les principaux chocs sont résumés dans le tableau –ci-dessous.

ZME	Principaux chocs
3	-Les inondations entraînant les pertes des cultures et le lessivage des sols ; -L'érosion des berges et ravinements dus aux eaux de ruissellement -La mauvaise pluviométrie (Installation tardive des pluies, insuffisance de pluies au moment des semis, mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace) ; - La non disponibilité d'intrants de bonne qualité et leur coût élevé ; -Les déprédateurs (oiseaux ravageurs surtout pour le sorgho)
4	-Mauvaise pluviométrie (manque de pâturages) -vol de bétail -Maladies épidémiques du bétail
5	-Attaque de ravageurs - Mauvaise pluviométrie
6	-Epizooties ; -Vols de bétail ; -Feux de brousse.
9	-Attaque de ravageurs -Vol de bétail
10	- Sécheresse avec une installation tardive des pluies ou insuffisance de pluies au moment des semis et une mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace ; - Salinité de certaines zones productives ; Maladie du bétail ; - Manque de débouchés ; - Vol du bétail accentué.
11	-Sécheresse avec une installation tardive des pluies ou insuffisance de pluies au moment des semis et une mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace ; - Salinité des rizières qui occasionne des rendements faibles ou rendant incultes certaines zones productives.

12	-Sécheresse avec une installation tardive des pluies ou insuffisance de pluies au moment des semis et une mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace ; -Dégâts de la mouche des fruits du manguier, chute des prix de l'anacarde, manque de débouchés.
13	-Attaques de ravageurs ; -Vol de bétail ;
14	-Attaques de ravageurs
15	-Inondations -pauses pluviométriques

IV.Scénario développé lors de l'analyse

Les scénarii ci-dessous ont été développés lors de la session d'analyse :

- Hypothèse de hausse des prix des denrées de base (riz, mil, sorgho, maïs) durant la période de soudure ;
- Révision de la production agricole par le GTHEA ;
- Taux de croît du cheptel.

V. SITUATION ALIMENTAIRE ET PERSPECTIVES

5. Analyse des résultats par zone de moyen d'existence et par département

5.1.ZME SN 04 (Matam-Kanel)

Les hausses sur la production agricole, ont été favorisées par la bonne pluviométrie et le soutien apporté par l'Etat aux producteurs à travers la subvention des intrants. Comparé à l'année de référence (2014-2015), les productions céréalières et arachidières ont haussé entre 30 et 40%. Dans cette zone où l'élevage, occupe une place prépondérante dans la vie des populations, l'augmentation des revenus tirés de la vente du bétail, a contribué au renforcement des moyens d'existence des ménages (tableau 1).

Malgré la COVID 19, les marchés restent bien approvisionnés, ce qui se traduit par de faibles variations sur les prix des denrées des bases (tableau 1).

Tableau 1: Paramètres clés de la SN 04 (Matam-Kanel)

Quantité		Prix consommation	
Production agricole		Spéculations	
Mil		Mil	
Matam	130%	Matam	95%
Kanel	130%	Kanel	114%
Sorgho		Riz	
Matam	140%	Matam	107%
Kanel	140%	Kanel	107%
Arachide		Bovin	121%
Matam	130%	Caprin	167%
Kanel	130%	Ovin	120%

Taille bovin début année	105%	Autres sources de revenus	
Taille Petit ruminant début année	116%	Maçonnerie	139%
Autres sources de revenus		Main d'œuvre agricole : récolte	100%
Main d'œuvre agricole : récolte	100%	Vente bois de chauffe	93%
Transferts d'argent	100%	Transfert d'argent exodants permanent	47%

Source : SECNSA, Outcome Analysis Novembre 2020

5.2.ZME SN 05 (Louga-Kébémér-Tivaouane)

A l'image des autres ZME, les productions agricoles ont connu des hausses exponentielles dans la SN 05 (tableau 2). Les populations ont été durement frappées par les effets de la COVID 19 avec une diminution drastique des envois d'argent des émigrés. Cependant, les revenus provenant de la vente des produits de rente (niébé, de l'arachide) et du bétail ont contribué à stabiliser la situation des ménages (tableau 2). On constate, également que les denrées de bases sont disponibles avec de légères hausses sur le riz et le mil (tableau 2).

Tableau 2 : Paramètres clés de la SN 05 (Louga-Kébémér-Tivaouane)

Quantité		Prix consommation	
Production agricole		Spéculations	
Mil		Riz	
Louga	120%	Louga	107%
Kébémér	120%	Kébémér	107%
Tivaouane	120%	Tivaouane	111%
Niébé		Mil	
Louga	120%	Louga	102%
Kébémér	120%	Kébémér	104%
Tivaouane	120%	Tivaouane	71%
Arachide		Prix Producteur	
Louga	130%	Niébé	111%
Kébémér	130%	Arachide	175%
Tivaouane	130%	Ovin	149%
Taille bovin début année	105%	Autres sources de revenus	
Taille Petit ruminant début année	116%	Envoi d'argent émigrés	93%

Source : SECNSA, Outcome Analysis Novembre 2020

5.3. ZME SN 06 (Ranérou)

Comparé à l'année de référence 2015-2016, les prix de vente du bétail ont connu des hausses qui s'établissent comme suit : bovin + 67%, caprin +79%, ovin +80%. Cette situation s'explique par la bonne pluviométrie qui a favorisé un bon état d'embopoint du bétail. Dans cette zone où les ménages comptent principalement sur les achats de nourritures pour couvrir leurs besoins énergétiques, les prix des denrées alimentaires de bases ont subi de faibles variations par rapport à l'année de référence.

Sur le plan agricole, la bonne pluviométrie combinée aux subventions agricoles de l'Etat, dans le cadre lutte contre la COVID 19, ont permis de booster les productions, permettant ainsi aux ménages d'améliorer leur situation alimentaire (tableau 3).

Tableau 3: Paramètres clés de la SN 06 (Ranérou)

Quantité		Prix consommation	
Taille bovin début année	105%	Spéculations	
Taille Petit ruminant début année	116%	Riz	115%
Vente Bétail		Mil	114%
Bovin	167%	Maïs	107%
Caprin	179%	Autres sources de revenu	
Ovin	180%	Construction	119%
		Cueillette	98%
Vente lait de vache	100%	Gardiennage troupeau	200%
Sorgho	100%	Prix producteur	
Maïs	110%	Maïs	110%
Mil	125%	Mil	121%

Source : SECNSA, Outcome Analysis Novembre 2020

5.4.ZME SN 09 (Malem Hoddar, Koungheul, Koumpentoum, Ranérou, Linguère, Mbacké)

La production de céréales et d'arachide a été dans l'ensemble bonne, dans tous les départements de la zone avec des hausses qui varient entre 20 et 25% par rapport à l'année de référence (2014-2014). Concernant la principale culture de rente, l'arachide, les variations sont de l'ordre de + 10 à 25%. Les prix aux producteurs de céréales et d'arachide sont en faveur de ces derniers, ce qui permet de renforcer leurs moyens d'existence (tableau 4).

Les ventes d'animaux notamment les petits ruminants, ont également participé à renforcer les moyens d'existence des populations (tableau 4).

Tableau 4 : Paramètres clés de la SN 09 (Malem Hoddar, Koungheul, Koumpentoum, Ranérou, Linguère, Mbacké)

Quantité		Prix consommation	
Production agricole		Spéculations	
Sorgho		Riz	121%
Malem Hoddar	120%	Mil	95%
Koungheul	120%		91%
Maïs		Prix producteur	
Malem Hoddar	125%	Maïs	110%
Koungheul	125%	Sorgho	113%
Koumpentoum	120%	Mil	104%
Mil		Arachide	113%
Malem Hoddar	125%	Bovin	123%
Koungheul	125%	Caprin	
Koumpentoum	125%	Malem Hoddar	188%
Arachide		Koungheul	150%
Malem Hoddar	110%	Ovin	117%
Koungheul	110%	Ovin	114%
Koumpentoum	125%	Autres sources de revenu	
Taille bovin début année	105%	Maçonnerie	36%
Taille Petit ruminant début année	116%		

Source : SECNSA, Outcome Analysis Novembre 2020

5.5. ZME SN 13 (Goudiry, Tambacounda, Kolda, Vélingara)

La zone a enregistré une bonne production céréalière et arachidière dans l'ensemble. Les revenus provenant de la vente des récoltes (sorgho, maïs, arachide et coton) ont permis de renforcer les moyens d'existence des ménages (tableau 5). Les ménages pauvres, ont vu leur situation s'améliorer avec l'apport des revenus tirés de la main d'œuvre culturelle, les envois d'argent des migrants temporaires. La vente du bois de chauffe et des produits de cueillette ont, également contribué au renforcement des moyens d'existence de cette catégorie de ménage (tableau 5).

Dans le domaine de l'élevage, les ménages pastoraux ont vu leurs moyens d'existence renforcés par la hausse des prix des caprins (20%) et des ovins (28%) cf. tableau 5.

Tableau 5: Paramètres clés de la SN 13 (Goudiry, Tambacounda, Kolda, Vélingara)

Quantité		Prix consommation	
Production agricole		Spéculations	
Sorgho		Maïs	114%
Goudiry	110%	Prix producteur	
Tambacounda	110%	Sorgho	125%
Kolda	120%	Maïs	208%
Vélingara	120%	Arachide	250%
Maïs		Coton	118%
Goudiry	125%	Caprin	120%
Tambacounda	150%	Ovin	128%
Kolda	120%	Autres sources de revenu	
Vélingara	120%	Vente lait de vache	110%
Arachide		Main d'œuvre culturelle	140%
Goudiry	120%	Maçonnerie	100%
Tambacounda	150%	Vente de bois de chauffe	118%
Kolda	120%		
Vélingara	120%		
Taille bovin début année	105%		
Taille Petit ruminant début année	116%		

Source : SECNSA, Outcome Analysis Novembre 2020

5.6. ZME SN 14 (Tambacounda, Goudiry)

La production de la principale céréale cultivée dans la zone, le maïs a augmenté de 61% et de 99%, respectivement dans les départements de Goudiry et de Tambacounda (cf. tableau 6). On note aussi, une bonne production d'arachide avec des variations positives (+154% à Goudiry et, +157% à Tambacounda) par rapport à l'année de référence 2014-2015 (cf. tableau 6).

Les moyens d'existence, ne sont pas menacés, le prix du kilogramme d'arachide qui a connu une hausse de 43%, permettra aux producteurs d'avoir plus de revenus (tableau 6).

Tableau 6 : Paramètres clés de la SN 14 (Tambacounda, Goudiry)

Quantité		Prix consommation	
Production agricole		Spéculations	
Mil		Mil	125%
GOUDIRY	152%	Prix au producteur	
TAMBACOUNDA	91%	Arachide	143%
Maïs		Bovin	89%
GOUDIRY	261%	Caprin	111%
TAMBACOUNDA	299%	Ovin	67%
Arachide		Autres de sources de revenu	
GOUDIRY	254%	Envoie exodants temporaires	70%
TAMBACOUNDA	257%	Taille du cheptel	
Sorgho		Taille bovin début année	105%
GOUDIRY	120%	Taille Petit ruminant début année	116%
TAMBACOUNDA	295%		

Source : SECNSA, Outcome Analysis Novembre 2020

5.7. ZME SN 15 (Kédougou, Saraya, Salémata)

Les interventions de la SODAGRI sur le maïs et le riz ont permis d'accroître la production céréalière (tableau 7). Les ventes des produits de rentes (l'arachide, le coton et maïs) assurent aux producteurs une manne financière leur permettant d'améliorer leur bien-être (tableau 7).

Tableau 7: Paramètres clés de la SN 15 (Kédougou, Saraya, Salémata)

Quantité		Prix consommation	
Production agricole		Spéculations	
Maïs		Maïs	125%
Kédougou	125%	Prix au producteur	
Saraya	125%	Arachide	150%
Salémata	125%	Maïs	200%
Riz		Choux	222%
Kédougou	115%	Coton	120%
Saraya	115%	Mangue	175%
Salémata	115%	Autres sources de nourriture	
Arachide		Orpillage	81%
Kédougou	125%	Cueillette	133%
Saraya	125%	Taille Petit ruminant début année	116%
Salémata	125%	Caprin	175%
Choux	120%	Bovin	86%
Coton	100%		

Source : SECNSA, Outcome Analysis Novembre 2020

Annexe

GLOSSAIRE

- Exploitation familiale : L'exploitation familiale est une exploitation agricole constituée par l'ensemble des personnes et du patrimoine d'un ménage agricole. Le patrimoine de l'exploitation agricole comprend notamment le matériel agricole, les bâtiments et installations fixes, le cheptel et les terres en culture ou en jachère, généralement mises en valeur par les membres du ménage agricole au profit du ménage ou au profit des membres du ménage. L'exploitation familiale se caractérise par une main d'œuvre familiale essentiellement non rémunérée et aussi par un faible niveau d'utilisation des intrants agricoles sur de petites superficies (Source ANSD 2011)
- Moyens d'existence : Les moyens d'existence comprennent toutes les ressources (à la fois matérielles et sociales) et toutes les activités dont un ménage a besoin pour vivre. On considère que les moyens d'existence d'un ménage sont sûrs quand ils peuvent arriver à gérer et à se remettre de tout stress ou choc et maintenir ou développer ses capacités et ses avoirs productifs. (Source: Chambers and Conway, 1992).
- Approche de l'Économie des Ménages (AEM ou HEA en anglais) : L'Approche de l'Économie des Ménages (AEM) est un cadre d'analyse utilisé en vue de comprendre comment les ménages, en temps normal, parviennent à se procurer de la nourriture, des revenus et comment ils dépensent leurs ressources.
- Système de production: Le système de production est un ensemble structuré de moyens de production (force de travail, terre, équipement etc.) combinés entre eux pour assurer une production végétale et/ou animale en vue de satisfaire les objectifs des responsables de la production (Source : Reboul C., 1976).
- Vulnérabilité à l'insécurité alimentaire: La vulnérabilité à l'insécurité alimentaire fait référence à toute la gamme des facteurs qui mettent les personnes en danger d'insécurité alimentaire. Le degré de vulnérabilité pour un individu, un ménage ou un groupe de personnes est déterminé par son exposition aux facteurs de risque et par son aptitude à affronter les situations de crise et à leur survivre (VAM/PAM, 2009).
- Sécurité alimentaire: On parle de sécurité alimentaire lorsqu'une personne bénéficie d'un accès physique, social et économique à une alimentation suffisante, saine et de qualité de façon à satisfaire ses besoins nutritionnels et ses préférences alimentaires pour mener une vie active et être en bonne santé (source: FAO, 2002).
- Zone de moyen d'existence : Une zone de moyens d'existence est un territoire sur lequel la population partage généralement les mêmes moyens d'existence, notamment des options pour se procurer de la nourriture, des revenus et des possibilités de marché (Source : USAID/FEWS.NET).
- **Outcome Analysis (OA)** : L'analyse des résultats du HEA, à travers l'Outcome Analysis (OA), constitue la deuxième phase du HEA. Elle comprend trois étapes et permet de mesurer les changements, par rapport à l'année de référence, dans l'accès à la nourriture et à un revenu des ménages d'une ZME.
- **Le Seuil de Survie** : C'est le total de nourriture et de revenus nécessaires pour couvrir:
 - 100% des besoins alimentaires énergétiques (2100 kcals par personne),
 - Les coûts liés à la préparation et consommation des aliments (i.e. sel, savon, kérosène et/ou bois de chauffe pour la cuisson et l'éclairage de base),
 - Toute dépense pour l'accès à l'eau destinée à la consommation humaine

C'est le seuil en dessous duquel une intervention devient nécessaire pour sauver des vies.

- **Le Seuil de protection des Moyens d'existence** représente le total en nourriture et revenu en espèces nécessaires pour soutenir des moyens d'existence locales. Cela signifie la dépense totale pour:
 - Assurer la survie de base (voir plus haut),
 - Maintenir l'accès aux services sociaux de base (ex. Dépenses habituelles sur l'éducation et la santé),
 - Maintenir les moyens d'existence dans le moyen et le long terme (ex. achat régulier de semences, d'intrants vétérinaires
 - Assurer un niveau de vie localement acceptable (e.x café; berberi)

C'est le seuil en dessous duquel une intervention devient nécessaire pour maintenir les **moyens d'existence**